**CHARTE DE LA RETRAITE CANOË-PRIERE**

Pendant tout le séjour, je m’engage à respecter **le règlement intérieur de mon établissement ainsi que cette charte.**

**Participation du jeune :**

* Je m'engage à participer activement à l'ensemble du programme proposé : rencontres, célébrations, etc.
* Je m'engage à respecter les horaires de journées, afin de faciliter l'organisation du groupe et à respecter les points qui suivent.

**Attitude :**

**Tenue vestimentaire** : Par respect pour toutes les personnes rencontrées**,** j’ai une tenue vestimentaire correcte (ni taille basse, ni décolleté, ni short sur le lieu de retraite).

**Respect des lieux de prière** : Sur les lieux de prière, j’adopte une attitude digne afin de permettre à chacun de se recueillir (silence, posture du corps…).

**Relations :** Les relations garçons/filles doivent rester respectueuses et convenables, sur le registre de l’amitié (pas de relations privilégiées garçon/fille). J’accepte de faire les activités avec les autres jeunes, dans la bienveillance, sans jugement sur leur différence.

**Lien avec les animateurs :** Je suis les directives des accompagnateurs et leur signale tout problème de santé ou toute autre difficulté qui pourrait gêner ma participation aux activités proposées.

**Téléphone**: Afin de demeurer disponible aux autres et à ce qui m’est proposé, je m’engage à remettre mon (mes) téléphone(s) aux responsables dès le départ.

**Tabac, alcool … :** Je connais le règlement intérieur de mon établissement scolaire et m’engage à le respecter durant toute la durée du pèlerinage.

**Hébergement :** Je respecte les lieux où nous logeons, signale tout problème d'installation ou de cohabitation, et laisse ma chambre dans un état correct, chaque jour.

En cas de non-respect de cette charte, les responsables, en lien avec le préfet et le chef d’établissement, seront en droit de renvoyer l’élève, sans accompagnateur et à ses frais.